

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle
de la **Caisse de la Culture**
tenue le 18 avril 2016
à la Société des Arts Technologiques, 1201 boul. Saint- Laurent à Montréal

Étaient présentes 83 personnes, dont les administrateurs suivants :

M. Jacques L'Heureux, président (UDA)
M. Guy Gauthier, vice-président (ONF)
Mme Ginette Major, secrétaire (UNEQ)
M. Gary Boudreault, administrateur (UDA)
Mme Marie Bouvier, administratrice (UQAM)
Mme Mélanie Charbonneau, administratrice (ARRQ)
M. Gabriel De Santis-Caron, administrateur (UDA)
Mme Marcelle Dubois, administratrice (Auteure et directrice artistique)
M. Ghyslain Dufresne, administrateur (UDA)
M. Marc Grégoire, administrateur (SARTEC)
M. Michel Laperrière, administrateur (UDA)
M. David Lavoie, administrateur (directeur FTA)
Mme Gisèle Trépanier, administratrice (UDA)

M. Jan-Marc Lavergne, président du Conseil de surveillance (UDA)
M. Luc-Martial Dagenais, secrétaire du Conseil de surveillance (UDA)
M. Frédéric Darveau, membre du Conseil de surveillance (GMMQ)
M. Mathieu Leclair, membre du Conseil de surveillance (GMMQ)
M. Jean-Louis Richer, membre du Conseil de surveillance (UQAM)

Mme Justine Comtois, secrétaire d'assemblée

Les membres et les personnes suivantes :

Mme Francine Bélanger, CEGEP Saint-Laurent
M. François Bellefeuille, Circuit-Est
M. Germain Belzile, Danse Transit
Mme Marie Bouffard
M. Paul Béland
M. René Binette, Écomusée du fier monde
M. Ghyslain Boileau, Société des Arts Technologiques
Mme Sara-Jeanne Chiasson, Bouge de là
Mme Nicole Chicoine
M. Luc Courchesne
Mme Geneviève Côté
Mme Céline Coutu, Valeurs Mobilières Desjardins
Mme Sylvie Couture, UNEQ
M. Claude Demers, directeur général Caisse Desjardins du Secteur Industriel
M. Luc Desautels
Mme Véronique Fontaine, Théâtre Le Carrousel
M. Daniel Fortin, directeur CDE des Caisses de groupes
M. Luc Fortin, GMMQ
Mme Francine Gagné, Circuit-Est
Mme Manon Gagnon, Fondation Émile-Nelligan
Mme Amélie Gauthier, Bouge de là
Mme Tania Georgieva, Usine C
M. Jonathan Gravel, VMD
M. Pierre Graveline, Fondation Lionel-Groulx
Mme Chantal Lacoste, Kino'oo
M. Benoît Laplante, Kino'oo
Mme Josée Laroche

Mme Monique Larose
M. Romulo Larrea
Mme France Laverdière
M. Yves Légaré, SARTEC
M. Pierre Lemonde, CORIM
Mme Johanne Madran, CDE des Caisses de groupes
M. Robert Maltais, Fondation des Artistes
Mme Garance Mousseau-Maltais, Fondation des Artistes
M. Jocelyn Ménard, SACEF
Mme Parise Mongrain, Danse Transit
Mme Sylviane Martineau, Conseil des Arts de Montréal
M. Gilles Payer, UDA
M. Kevin Poitras
M. Sébastien Richard
M. Jean-Léon Rondeau, CQT
Mme Monique Savoie, Société des Arts Technologiques
Mme Ariane-Li Simard-Côté
M. Richard Tremblay, Fondation du Conservatoire

Les membres du personnel :

Mme Marie-Christine Cojocaru, directrice générale
Mme Chantal Déry, directrice – développement des marchés
Mme Simone Adekambi
Mme Marie-Agnès Berthet
Mme Mélanie Boivin
M. Dominique Cadorette-Rioux
Mme Amélie Dansereau-Poirier
M. Claude Desjardins
Mme Francine Dubé
M. Sébastien Foucard
Mme Stéphanie Gauthier
Mme Myriam Gouider
Mme Alicia Leclerc
Mme Mélanie Massé
Mme Catherine Mathieu-Vignola
Mme Veronika Molnar
Mme Lyne Poussard
Mme Véronique Raso
Mme Nacera Tatem

1. Mot de bienvenue et présentation des lieux

M. Jacques L'Heureux, président de la Caisse, adresse un mot de bienvenue aux personnes membres. Il remercie Madame Monique Savoie, présidente-fondatrice et directrice artistique de la Société des Arts Technologiques. Il souligne la présence de plusieurs représentants des associations, organismes et partenaires, membres ou amis de la Caisse dont l'UDA, la CSA, la SARTEC, la Guilde des Musiciens et Musiciennes du Québec et l'UNEQ.

2. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 42.

3. Lecture de l'avis de convocation

Jacques L'Heureux propose une exemption de la lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par Gisèle Trépanier, appuyé par Gabriel De Santis-Caron, de ne pas faire lecture de l'avis de convocation.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président Jacques L'Heureux donne lecture de l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et présentation de nos hôtes
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
6. Présentation du rapport du Conseil d'administration
7. Présentation du rapport du Conseil de surveillance
8. Présentation du rapport de la directrice générale et des états financiers
9. Présentation du rapport du Fonds de soutien et de développement du milieu
10. Période de questions au Conseil d'administration
11. Période de questions au Conseil de surveillance
12. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes
13. Adoption de la répartition des excédents annuels
14. Élection au Conseil d'administration
15. Élection au Conseil de surveillance
16. Divers
17. Remerciements
18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monique Savoie, appuyé par David Lavoie, d'adopter l'ordre du jour tel que suggéré.

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 13 avril 2015

Jacques L'Heureux propose une exemption de la lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par David Lavoie, appuyé par Marcelle Dubois, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2015 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6. Présentation du rapport du Conseil d'administration

Le président, Jacques L'Heureux, présente le rapport du Conseil d'administration comme suit :

C'est avec une grande fierté que je vous présente le 22e rapport annuel de la Caisse de la Culture. Vous serez à même de constater qu'encore une fois cette année, votre coopérative, seule institution financière entièrement dédiée au milieu de la culture, poursuit son ascension et réaffirme encore une fois de façon éloquente sa pertinence.

C'est dans un contexte économique fragile et métamorphosé par l'avènement du numérique, c'est-à-dire les technologies de paiement sans contact, les portefeuilles numériques, les plateformes de prêts et les conseillers robots, que nous gardons le cap sur notre mission visant à donner aux artistes, artisans, créateurs et entreprises culturelles les moyens de leurs ambitions. Nous nous appliquerons donc à demeurer à l'écoute afin de constamment adapter notre offre à vos besoins et de vous proposer des solutions sur mesure. Nous vous sommes très reconnaissants pour votre fidélité et la confiance que vous nous accordez.

Cette année encore, nos résultats sont probants et notre implication, tout comme notre présence dans le milieu se sont intensifiées. Saluons l'excellent travail de la directrice générale, Marie-Christine Cojocaru, ainsi que celui de toute l'équipe, hautement mobilisée, qui ont relevé les défis que sont la croissance rentable et la satisfaction de nos membres.

Après avoir obtenu une reconnaissance officielle du Mouvement Desjardins en 2014 pour des initiatives en regard de la qualité de notre service, c'est la très forte croissance réalisée par la Caisse en 2015 qui cette fois est soulignée par le Mouvement. La solide performance de la Caisse à tous les chapitres a de quoi nous rendre fiers. Je laisserai le soin à la directrice générale d'élaborer davantage sur ce point dans la présentation de son rapport.

Fiers de nos avancées dans le milieu en tant que partenaire naturel d'un nombre sans cesse grandissant d'associations et d'organismes culturels, nous réaffirmons notre engagement à demeurer proches, à l'écoute et impliqués. Nous entendons maintenir des standards de qualité à la hauteur de vos attentes et accentuer ce qui nous différencie des autres institutions financières.

En 2016, nous élargirons notre présence auprès de la relève par la remise d'un plus grand nombre de bourses et par la diffusion accrue de conférences sur les finances personnelles des travailleurs autonomes. Encore cette année, nous accorderons notre soutien aux différents projets structurants de nos membres et nous nous impliquerons plus concrètement, par de nouvelles initiatives, auprès de la diversité culturelle.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration et la directrice générale, Marie-Christine Cojocaru, pour leur vision, leur dynamisme et leur dévouement qui font de notre Caisse de la Culture un outil collectif incontournable pour les artistes, artisans, créateurs et entreprises du milieu culturel. Mes remerciements très chaleureux vont également à tout le personnel qui s'est surpassé en 2015 par l'accueil qu'il a réservé aux membres, son service de très grande qualité et son engagement.

Merci, enfin, à nos 6 148 membres, pour leur confiance qui nous est si précieuse

Il est proposé par Marc Grégoire, appuyé par Gary Boudreault, d'adopter le rapport du Conseil d'administration tel que présenté.

7. **Présentation du rapport du Conseil de surveillance**

Jan-Marc Lavergne, président du conseil de surveillance, présente le rapport du conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance a essentiellement pour mission de surveiller, au nom des membres, le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative de ses activités. Il veille à ce que ses administrateurs et employés respectent, dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion, un code strict d'éthique et de déontologie.

Pour ce faire, il prend connaissance des différents rapports émanant de la Caisse, des décisions du Conseil d'administration, de la planification stratégique et des rapports et correspondance du Service d'inspection et de vérification du Bureau du Vérificateur général du Mouvement Desjardins. Il prend aussi connaissance des rapports portant sur le crédit et la conformité, lesquels sont requis en vertu des normes découlant de la loi.

Le Conseil de surveillance intervient auprès de la direction générale et du Conseil d'administration de la Caisse lorsqu'il le juge à propos. Afin d'assumer pleinement nos responsabilités, nous avons tenu six réunions au cours de la dernière année. Nous avons examiné les politiques et l'offre de service mises de l'avant par la Caisse pour s'assurer qu'elles respectent en tout point, le code d'éthique et de déontologie. Voici le bilan de la surveillance des activités déontologiques :

1. Situations de conflit d'intérêts

Après analyse d'une potentielle situation de conflit d'intérêts d'un administrateur, le conseil de surveillance est d'avis que cette situation ne requiert aucune action particulière de la part du conseil d'administration, avis qui a été accepté par celui-ci. Cet avis a été transmis au BSMD qui s'en est déclaré satisfait.

2. Prêts accordés aux personnes intéressées

Le total des engagements de prêts octroyés ou renouvelés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse et aux personnes liées à ses dirigeants se chiffre à 1 177 044.41 \$ en date du 31 décembre 2015. Le solde de ces engagements s'établit à 1 018 227 \$ à cette même date. Ces prêts ont été consentis selon les mêmes modalités et aux mêmes conditions que pour n'importe quel autre membre. Les membres du Conseil de surveillance n'ont constaté aucune dérogation ni aux principes ni aux règles de déontologie qui s'appliquent.

3. Octroi de contrats à des personnes visées par le Code

Durant la même période, les contrats, autres que des contrats de crédit, octroyés aux personnes visées par le code d'éthique et de déontologie totalisent moins de 1 500 \$ et ont respecté les règles édictées par le code.

Votre Conseil de surveillance s'est assuré que les décisions et les activités de la Caisse étaient en cohérence avec les orientations, la mission et les valeurs coopératives du Mouvement des caisses Desjardins. Nous constatons que l'intégrité, la transparence, la coopération et l'engagement dans les milieux de la culture, des communications et du savoir demeurent les objectifs de la Caisse pour les années à venir et nous nous engageons à poursuivre notre

implication et à collaborer avec le Conseil d'administration et la direction générale de la Caisse afin de répondre à ces enjeux avec efficacité.

Jan-Marc Lavergne

Président du Conseil de surveillance

Il est proposé par Jean-Louis Richer, appuyé par Frédéric Darveau, d'adopter le rapport du Conseil de surveillance tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. Présentation du rapport de la directrice générale et des états financiers

La directrice générale remercie les membres pour leur présence. Elle rappelle que 22 ans plus tôt, jour pour jour, le 18 avril, la Caisse de la Culture ouvrait ses portes. Elle présente les faits saillants de son rapport sous forme de document visuel. Elle laisse le soin aux membres de l'assemblée de lire son bilan dans le rapport annuel.

Elle poursuit avec la présentation des états financiers comme suit :

C'est avec fierté que je vous présente le rapport financier de la Caisse pour l'exercice 2015. C'est aussi avec grand plaisir que nous avons accueilli un grand nombre de nouveaux membres, d'entreprises et d'organismes qui ont choisi la Caisse de la Culture comme institution financière. La compréhension de la réalité professionnelle et des ambitions de nos membres ainsi que l'évolution de notre offre de service continuent de nous définir.

Le rapport financier 2015 rend compte des résultats liés aux activités d'intermédiation financière et des services complémentaires offerts aux membres, ainsi que des résultats des placements de la Caisse dans les filiales du Mouvement Desjardins. Les taux de croissance observés pour les prêts aux particuliers (9,79 %), pour les prêts en entreprises culturelles (1,69 %), la croissance de l'épargne totale (5,10 %), ces augmentations, combinées au développement des affaires hors bilan, reflètent l'activité professionnelle des membres et la vitalité de notre coopérative financière. Voici, de façon sommaire, les résultats de la Caisse de la Culture pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015.

Volume d'affaires sous gestion	2015 (M\$)	2014 (M\$)	Variation (%)
Épargne placement	275	247	11, 3
Financement	256	223	14, 8
Total	531	470	12, 97
État des résultats			
Revenu d'intérêts	7, 91	8, 03	(1, 5)
Frais d'intérêts	2, 67	2, 7	(1, 1)
Revenus nets d'intérêt	5, 24	5, 27	(0, 5)
Pertes sur prêts	(0, 079)	0, 65	(112)
Autres revenus	2, 00	1, 8	11, 1
Autres frais	5, 22	5, 1	2, 4
Excédents d'exploitation	2, 10	1, 32	59, 12
Membres	6149	5 927	3, 75

BILAN

L'actif de notre coopérative financière s'établit à 256,5 M\$, en hausse de 6,70 % au 31 décembre 2015. Les fonds propres de la Caisse se situent au-delà des normes de capitalisation exigées de 11 % des actifs à risque avec 12,82 % et sont supérieurs à la limite minimale établie à 3,5 % pour les actifs d'expansion avec un ratio de 6,73 %. L'émission d'un titre de capital, facilitée par la Fédération en décembre 2015, a permis d'accroître notre niveau de capital, de soutenir notre croissance, et ce dans le respect des normes internationales de capitalisation.

La forte expansion de notre Caisse depuis ses débuts, reflétée par un actif qui a plus que doublé au cours des dernières années, est le signe de notre vitalité et de la pertinence de la Caisse dans le milieu. La croissance rentable que nous affichons année après année nous permet d'assurer notre pérennité et de concentrer notre énergie à accompagner les artistes, artisans, créateurs, organismes et entreprises culturelles.

RÉSULTATS ET EXCÉDENTS

Au cours du dernier exercice, notre Caisse a réalisé des excédents avant impôts de 2, 979 M\$ par rapport à 2, 224 M\$ en 2014. Une performance plus qu'enviable au sein du Mouvement Desjardins et ce dans un environnement en transformation et de plus en plus compétitif.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les Caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des Caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Ces filiales sont principalement Desjardins Société financière, Desjardins Capital de risque et Caisse centrale Desjardins.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux Caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et des services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-dessous présente la participation de la Caisse dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	Parts détenues au 31 décembre 2015 ¹		Rendement (en %)
	(en dollars \$)		
Caisse centrale Desjardins (CCD)	5 017 907		6,85
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(29)		-
Desjardins Capital de risque (INV)	29 393		17,91
Nord-ouest & Éthiques, VMD (RF1)	0		0
Desjardins Sécurité Financière (FIN5A)	2 972 598		13,95

PRÉVISIONS

L'année 2016 sera certes exigeante, mais combien stimulante : développement de nouveaux partenariats, accueil de nouveaux membres, présence proactive auprès de la relève, implication accrue, notamment en

¹ À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la caisse.

diversité et en tout temps ce souci constant de qualité et de proximité pour toujours mieux anticiper et répondre à vos besoins.

CRÉÉE PAR LE MILIEU, POUR LE MILIEU

Merci d'être toujours plus nombreux à choisir la Caisse de la Culture et de vous y reconnaître. Ce faisant, ce que vous permettez est une implication accrue de votre Caisse notamment auprès de la relève. C'est aussi un soutien renouvelé ou élargi auprès de nombreux organismes du milieu. Et c'est là le but premier de notre coopérative et là le sens de notre action. Merci, chers membres, vous nous permettez de faire la différence.

Je suis heureuse et fière de notre performance globale particulièrement solide et reconnue chez Desjardins. Je tiens à remercier et féliciter toute l'équipe pour son engagement envers la Caisse et sa passion du service. Un merci spécial à notre président Jacques L'Heureux pour sa disponibilité et son soutien ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants pour leur engagement et leur confiance. Au nom de toute l'équipe, je remercie les membres qui nous font confiance, qui nous choisissent et contribuent à faire progresser la seule institution financière entièrement dédiée au milieu de la Culture.

La directrice générale conclut en remerciant à son tour les membres, ainsi que toute l'équipe de la Caisse pour son excellent travail.

Il est proposé par Marie Bouvier, appuyé par Ginette Major, d'adopter les états financiers ainsi que le rapport de la directrice générale tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

9. Présentation du rapport du Fonds de soutien et de développement du milieu

M. Gary Boudreault présente brièvement le rapport du Fonds d'aide au Développement du Milieu et invite les membres présents à l'assemblée à se référer au rapport annuel pour le détail des dons accordés.

Il est proposé par David Lavoie, appuyé par Marcelle Dubois, d'adopter le rapport du Fonds de soutien et de développement du milieu tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

10. Période de questions au Conseil d'administration

Aucune question n'est posée.

11. Période de questions au Conseil de surveillance

Aucune question n'est posée.

12. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes

La directrice générale explique que la fédération a informé les membres Desjardins détenant des parts permanentes que le taux d'intérêt changerait à compter du 1^{er} juillet pour se situer désormais à 3, 50 %. Le Conseil d'administration recommande à l'Assemblée de maintenir le taux d'intérêt sur les parts permanentes à 4,25 %, avant le 1^{er} juillet 2016.

Il est proposé par Gabriel De Santis-Caron, appuyé par Sylviane Martineau, d'adopter le taux d'intérêt de 4,25 % sur les parts permanentes, avant le 1^{er} juillet 2016.

Adopté à l'unanimité

13. Adoption de la répartition des excédents annuels

La directrice générale poursuit en commentant le tableau présenté à l'écran, dont les résultats ont été atteints au 31 décembre 2015. Étant donné le respect des normes de capitalisation ainsi que les résultats financiers, elle est fière de proposer l'augmentation du budget annuel du Fonds d'Aide au Développement du Milieu à 225 k\$. Cette proposition est applaudie par les membres de l'assemblée.

Le Conseil d'administration recommande à l'Assemblée de répartir les excédents annuels comme suit :

1. Versement des intérêts sur les parts permanentes;
2. Le solde réparti comme suit en tenant compte de la norme sur le partage des excédents :
 - a. 225 000 \$ au Fonds de soutien et de développement du milieu
 - b. Le solde à la réserve générale de la Caisse

Il est proposé par Ginette Major, appuyé par Michel Laperrière, d'adopter la répartition des excédents annuels.

Adopté à l'unanimité

14. Élection au Conseil d'administration

Nous avons 3 membres sortants de charge et rééligibles, dont 1 poste UDA, 2 postes universels. (art. 6.2). Nous avons reçu 3 candidatures valides, soit celles de M. Gabriel De Santis-Caron pour le poste UDA et de Mme Marcelle Dubois et de M. David Lavoie pour les postes universels.

Toutes ces candidatures sont conformes et remplissent les conditions d'éligibilité.

Nous avons reçu autant de candidatures que de postes à combler. Par conséquent, les candidats suivants sont élus par acclamation :

M. Gabriel De Santis-Caron, comédien
Mme Marcelle Dubois, directrice artistique et auteur
M. David Lavoie, directeur général adjoint FTA

Jacques L'Heureux félicite les candidats réélus.

15. Élection au Conseil de surveillance

Nous avons 2 membres sortants de charge et rééligibles et nous avons reçu 2 candidatures valides, soit celles de M. Jean-Louis Richer et de M. Mathieu Leclair.

Ces candidatures sont conformes et remplissent les conditions d'éligibilité.

Jacques L'Heureux déclare élu par acclamation au Conseil de surveillance :

M. Jean-Louis Richer, retraité – administration universitaire
M. Mathieu Leclair, musicien

16. Divers

Aucun sujet n'est ajouté à ce point

17. Remerciements

Le président, Jacques L'Heureux tient à remercier l'Assemblée et remercie chaleureusement, chacun des employés de la Caisse et les félicite pour cette très belle année. Il remercie également Marie-Christine Cojocaru pour son excellent travail.

18. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, *il est proposé par Frédéric Darveau, appuyé par Mélanie Charbonneau, de lever la séance de l'assemblée à 18 h 25.*

Ginette Major
Secrétaire

Jacques L'Heureux
Président